

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre les cambriolages : Rester sur ses gardes durant les grandes vacances

À l'approche des grandes vacances, la Mairie d'Orléans rappelle les bons réflexes à observer avant tout départ prolongé. L'occasion de rappeler l'existence du dispositif « Tranquillité vacances » mis en œuvre tout l'été.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

La Mairie d'Orléans propose gratuitement l'opération « Tranquillité vacances ». En l'absence des occupants, des agents de la Police Municipale ou de la Police Nationale réalisent des visites régulières aux abords des habitations.

Pour bénéficier de l'opération, il suffit de s'inscrire à l'accueil de la Police Municipale (Hôtel Groslet – place de l'Étape), dans les mairies de proximité ou au commissariat (63 rue du Faubourg Saint-Jean).

Le formulaire ainsi qu'un dépliant d'information sont disponibles à l'accueil de la mairie centrale, en mairie de proximité, au Centre Communal d'Action Sociale et sur le site internet Orléans-Métropole.fr.

Police Municipale : numéro d'appel tout public, demande d'intervention et de secours aux usagers : 02.38.79.2.3.4.5.

RAPPEL DES CONSIGNES DE VIGILANCE

Avant tout départ en vacances, la Mairie d'Orléans rappelle qu'il est indispensable de :

- vérifier la fermeture des portes et fenêtres,
- faciliter la surveillance par un bon éclairage du domicile et une bonne taille des plantations,
- mettre en sécurité les objets de valeur,
- ranger les outils (type échelle) pour ne pas faciliter l'intrusion,
- demander à un ami ou voisin de ramasser le courrier,
- ne pas laisser les clés sans surveillance (sous le paillason par exemple),
- vérifier les systèmes de sécurité.

L'ENREGISTREMENT DES BIENS :

- Dresser une liste des objets de valeur,
- Noter précisément les caractéristiques et les numéros de séries,
- Photographier les objets de valeur et mobilier,
- Conserver l'ensemble dans un lieu sécurisé.